

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 10 Décembre 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 04 Décembre 2024. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, LEMOINE Fernand, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** CLAVEL Eric (pouvoir à Forest JY.), FONGARO Laurent, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Rollin P.), LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain (pouvoir à Moreaux J.), **Absents :** AUGER Catherine, BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, MAZOIRE Guy, SAURAT Jean-François,  
**Secrétaire de séance : SIMONNET Pascale En exercice : 44. Présents : 27. Votants : 31**

### 14. Affaires Générales : DETR – Demandes de subvention pour le faucardeur et les bâtiments de stockage du four à chaux– Rapporteur R. ROY

Au cours des dernières décennies, la Communauté de Communes Sud Nivernais a orienté son développement économique et touristique vers les voies d'eau, nombreuses sur son territoire (Loire, Aron, Vieille Loire, canal latéral à la Loire, canal du Nivernais ...). En effet, celle-ci a construit un port (La Jonction) à Decize, pour un investissement total de 7 millions d'euros ainsi qu'un centre technique fluvial, à Champvert, représentant un investissement d'environ 3 millions d'euros, inauguré en 2020. Depuis la construction du port et des installations concomitantes, le partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) est étroit et les relations de travail régulières.

La gestion du port de la Jonction a rapidement fait apparaître la problématique des espèces exotiques envahissantes. Subissant sur ses sites touristiques l'invasion de plantes aquatiques invasives, la CCSN a fait l'acquisition en 2017 de matériels de faucardage pour l'entretien du Port de la Jonction de Decize et de la rivière « Vieille Loire », tous deux envahies par l'égérie dense.

L'arrachage de ces élodées est indispensable pour maintenir la navigation des bateaux sur le territoire, activité touristique essentielle pour le Sud Nivernais. De plus, l'égérie dense, comme toute espèce exotique envahissante dégrade directement les milieux dans lesquels elle s'est implantée.

Les précédentes expériences de faucardage par la CCSN ont démontré qu'un matériel très performant était nécessaire à l'entretien des différentes voies d'eau du territoire. Ainsi, il apparaît primordial d'acquérir un bateau faucardeur de type ramasseur, c'est-à-dire un faucardeur qui coupe et ramasse les plantes envahissantes, réduisant ainsi les allers-retours pour le déchargement des plantes coupées. Le marché public pour l'acquisition d'un faucardeur ramasseur est en cours. Le coût estimé de ce type de matériel est de 435 000€ HT.

Il est proposé de solliciter une subvention de la DETR à hauteur de 30%.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel s'établirait comme suit :

Coût (HT)		Recettes		
<b>Achat faucardeur</b>	435 000 €	DETR	130 500 €	30%
		Autofinancement CCSN	304 500 €	70%
<b>TOTAL</b>	435 000 €		435 000 €	100 %

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'autoriser la Présidente à solliciter la DETR ;
- D'autoriser la Présidente à signer tout document en lien avec ce projet.

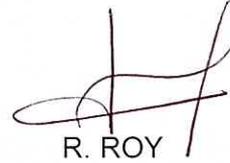
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, Le 10 Décembre 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 12/12/2024  
Et de la publication le 12/12/2024

La Présidente

La Présidente,



R. ROY